



Je voudrais etre desériter de mes parents

Par **GALLO**, le **05/08/2009** à **22:19**

Bonjour,voila j'ai 38 ans et ma mere vient de me renier ,comment puis_je faire pour renoncer a tout ce que mes parents possede , et ne plus rien avoir en commun avec eux,et bien sur que ce soit dans les deux sens et que ce soit ecrit et validé par une personne assignée qu'il est ce document de leurs vivent merci a l'avance , salutations distinguées

Par **viking**, le **05/08/2009** à **23:42**

Bonjour,

pour rompre définitivement avec sa famille je ne sais pas (je me demande d'ailleurs si c'est possible)

en revanche pour renoncer aux biens de vos parents, il suffira de refuser leur héritage au moment de leur décès (hériter n'est pas obligatoire)

Cordialement

Par **GALLO**, le **06/08/2009** à **07:27**

je vous remercie de votre aide , j'ai modifié ma question ,car cette reponse ne convient pas a mes attente je veux qu'il le sache de leurs vivant merci encore